

Des stratégies d'éducation en milieux favorisés

Manon Métayer, Federica Sampo

Les travaux en sociologie de l'éducation montrent que la classe sociale est un déterminant majeur de la réussite scolaire et qu'il existe des différences de classe dans les stratégies pédagogiques familiales. En nous appuyant sur les données quantitatives recueillies dans une enquête auprès d'étudiants à l'université, nous cherchons à dégager les caractéristiques des stratégies d'éducation des familles de classes moyennes et supérieures.

Une grande partie des travaux en sociologie tentent de saisir les pratiques et les mécanismes qui impactent les classes populaires. Le sociologue Nicolas Jounin écrit ainsi dans son introduction à son ouvrage *Voyage de classes : des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers* : "Des grandes "enquêtes sociales" du XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas plus enquêté que les pauvres. (...) Il n'y a pourtant pas de pauvres sans riches. Prétendre étudier la société en s'attachant aux uns et en oubliant les autres, c'est comme effacer un continent d'un planisphère, c'est se rendre borgne".

C'est de cette apparente absence que vient notre interrogation. Cette étude pose plusieurs problèmes de définition. La catégorie "milieux favorisés" comprend effectivement des enjeux divers ; dans *La Reproduction*, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron soulignent différents types de capitaux accumulés par les classes dominantes, dont le capital économique et le capital culturel. Ces notions convoquent des conceptions différenciées des classes dominantes. Nous choisissons de faire usage de deux indicateurs spécifiques : le niveau de diplôme de la mère, dont on sait qu'il influe davantage sur la transmission culturelle, du fait de la répartition genrée traditionnelle des tâches domestiques et éducatives (G. Henri-Panabière, 2018) et la catégorie socio-professionnelle du père ; effectivement, même si l'on peut constater une "supériorité" genrée dans le domaine scolaire, on constate que l'orientation des femmes se fait vers des domaines professionnels socialement dominés (Gamess, Groux, Languouët, Mosconi, 2015) et subissent de fortes inégalités de revenus à diplôme équivalent (Baudelot et Establet, 1992).

Il n'est pas rare d'entendre parler de différentes "stratégies d'éducation" qui permettraient aux parents de milieux favorisés d'amener leurs enfants vers des parcours d'excellence. Sont ainsi souvent mentionnés des écarts à la carte scolaire ou encore des choix d'orientation et d'options influencés par la famille pour garantir à l'élève d'être dans "les bonnes conditions" ainsi que d'accéder à la "culture légitime", soit aux connaissances scolaires et culturelles socialement les plus valorisées. Le documentaire *Les bonnes conditions* (Gavras, 2018), en s'intéressant à des adolescents de classes supérieures et à leur parcours scolaire sur quinze ans,

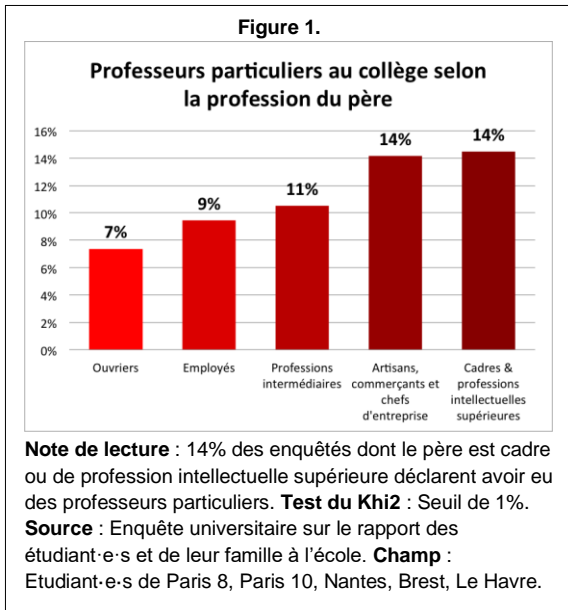
met en lumière l'existence de telles manœuvres. Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les parents de milieux favorisés et comment se traduisent-elles ? Nous utiliserons pour mener cette étude les données quantitatives recueillies par questionnaire dans le cadre d'une grande enquête (cf. encadré 1).

Encadré 1. Enquête

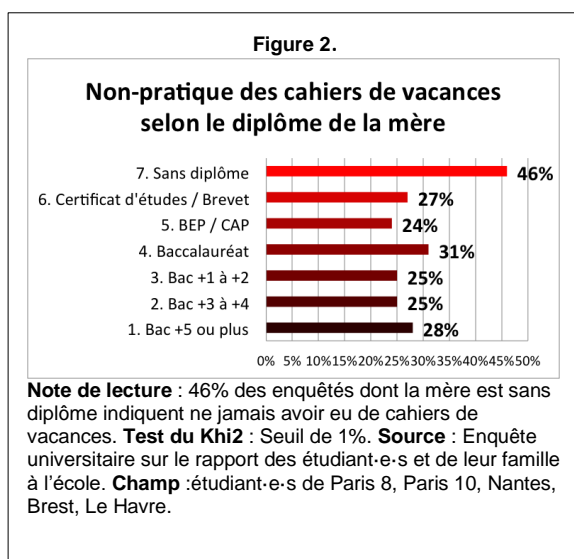
L'enquête dont sont extraites les données exploitées a été menée dans le cadre de la collaboration des enseignant.e.s de l'équipe P.O.F (Paris-Ouest-France), un collectif qui rassemble les cinq universités Paris 8-Saint Denis, Paris 10 Nanterre, Brest-Ouest, Nantes et le Havre, et de leurs étudiant.e.s. Chaque année le collectif organise une enquête faite par et sur les étudiant.e.s, qui créent en collaboration avec les professeur.e.s un questionnaire à administrer dans leurs établissements. Sont ensuite tirées au sort aléatoirement, afin d'établir un échantillon représentatif des étudiants des différents établissements, des salles de cours dans lesquelles se dérouleront les passations de questionnaires. En 2018-2019, 7051 questionnaires ont ainsi été administrés.

Mise en place de dispositifs de suivi

Dans les milieux favorisés, les parents s'impliquent fortement dans le suivi de l'éducation de leurs enfants. Cette implication peut se traduire par un fort suivi de la progression scolaire de l'enfant (assister aux réunions parents/professeurs, aider l'enfant pour faire ses devoirs...). Cependant, on remarque aussi la mise en place de dispositifs de suivi « extérieurs » à l'institution scolaire, ici le recours aux services d'un professeur particulier (**fig. 1**).



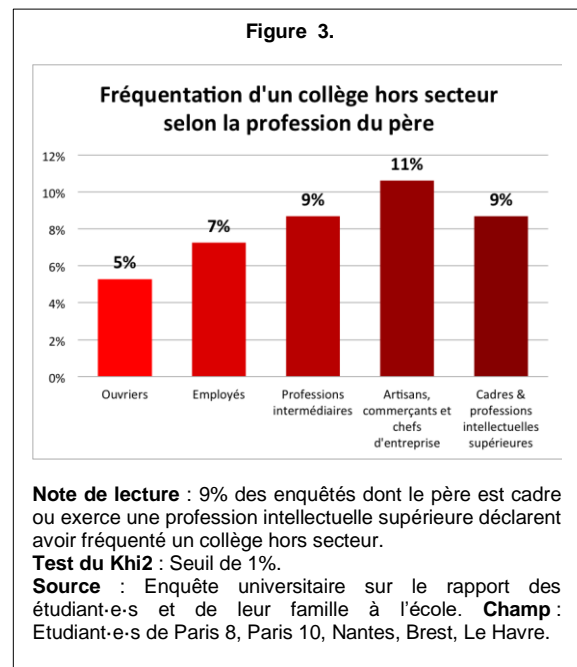
On voit ainsi que la catégorie socio-professionnelle du père joue une influence forte sur le choix de recourir aux services d'un professeur particulier. Les moyens économiques paraissent effectivement déterminants : plus la CSP est haute, plus l'écart est fort. Le pourcentage d'enfants issus de familles dont le père est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure qui a bénéficié de l'aide d'un professeur particulier pour faire ses devoirs au collège est ainsi multiplié par deux (14%) par rapport au pourcentage d'enfants issus de familles dont le père est ouvrier (7%). Certains dispositifs de suivi mis en place en parallèle de l'école sont moins onéreux. Nous nous sommes ainsi intéressées aux cahiers de vacances (fig. 2). Ces cahiers sont destinés à maintenir ou consolider l'apprentissage de l'enfant jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. Ainsi on a pu constater un fort écart entre les enfants de familles dont la mère est diplômée du supérieur et ceux issus de familles dont la mère n'est pas diplômée dans l'achat de cahiers de vacances pour leurs enfants.



Cet écart est surtout visible dans les déclarations d'absence de cahiers de vacances : 28 % des enfants issus de familles dans lesquelles la mère est diplômée du supérieur ont déclaré n'avoir jamais eu de cahiers de vacances, contre 46 % des enfants issus de familles où la mère n'est pas diplômée. Il faut également remarquer que ce fort écart n'est pas aussi présent entre les différents niveaux de diplôme. Il y a donc une forte singularité des personnes sans diplôme. Cet différenciation dans l'utilisation du cahier de vacances est moins forte à l'aune de la CSP du père ; se dessine donc une différenciation de l'importance de l'influence des capitaux économiques et culturels quant aux aspects des dispositifs de suivi de l'enfant.

Choix d'orientation et « bonnes conditions »

On remarque également la mise en place de stratégies éducatives concernant le choix d'établissement.



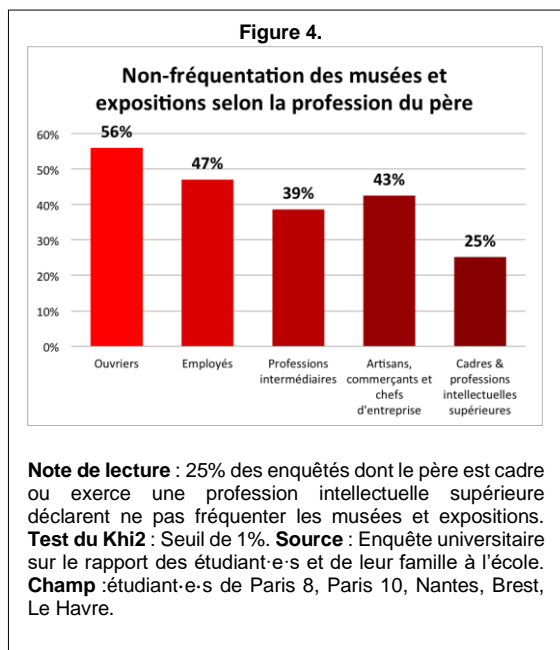
L'écart à la carte scolaire est d'autant plus fréquent que la CSP du père augmente (fig.3). En effet 9% des étudiants dont le père appartient à la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures affirment avoir eu recours à un écart à la carte scolaire concernant le choix du collège, ainsi que 11% des enfants des artisans, commerçants et chefs d'entreprises, contre seulement 5% des étudiants dont le père est ouvrier. On constate l'importance du capital économique en ce qui concerne le choix d'établissement, notamment par la différence de 2% entre la CSP des pères exerçant une profession de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, professions généralement rattachées aux niveaux de diplômes les plus élevés, et les pères appartenant à la CSP des artisans, commerçants et chefs d'entreprises, professions nécessitant généralement d'un niveau de diplôme moins élevé que les premiers, et qui pourtant l'important sur la CSP précédente en ce qui concerne le choix d'un

établissement hors secteur, ce qui nous porte à faire l'hypothèse que cette différence s'explique par une plus grande force économique de cette CSP.

Il apparaît évident que le choix d'établissement joue un rôle fondamental dans la carrière scolaire d'un élève, et nos analyses nous montrent que cela porte les familles des milieux favorisés à mettre en place différentes stratégies afin de faire intégrer les meilleures écoles possibles à leurs enfants afin de faciliter dès le début de leur scolarisation l'accès aux « bonnes conditions ».

Des loisirs « scolairement rentables »

On a donc pu constater que l'orientation et le suivi des enfants issus de milieux favorisés fait l'objet d'une attention particulière. Cette attention, qui se déploie dans le rapport direct avec l'école mais aussi dans la vie extra-scolaire de l'enfant, semble également se porter sur ses loisirs. On peut ainsi remarquer une tendance des enfants de milieux favorisés à s'adonner à des loisirs que l'on pourrait appeler « scolairement rentables ». Ceux-ci présentent la particularité d'être valorisés au sein de la culture légitime et au sein de l'école sous l'appellation souvent discriminante de « culture générale ».



Nous constatons ainsi un fort écart de fréquentation des musées et expositions entre les étudiants issus de milieux favorisés et les étudiants issus de classes populaires (figure 4). Quand 18 % des étudiants issus de familles dont la mère est diplômée du supérieur déclarent ne jamais aller dans un musée ou une exposition, 68 % des étudiants dont la mère n'est pas diplômée du supérieur le déclarent également.

Ces analyses nous montrent à quel point le niveau de diplôme de la mère va influencer sur les pratiques culturelles de l'enfant. On peut émettre l'hypothèse qu'une fréquentation précoce des codes artistiques et donc de toute une partie de la culture légitime permet une adhésion particulière à la forme scolaire. On voit donc que les milieux favorisés ont effectivement tendance à davantage mettre en place des dispositifs qui aident leurs enfants à accéder à de « bonnes conditions » d'étude avec des choix d'orientation réputés meilleurs, des dispositifs de suivi extérieurs à l'école et des loisirs qui viennent renforcer ces dispositifs et les apprentissages de l'enfant.

Hétérogénéités au sein du groupe « milieux favorisés »

Cependant, on a aussi pu constater une forme d'hétérogénéité de ces stratégies ; elles n'impliquent pas également le niveau de diplôme, ni la position sociale, ni l'influence différenciée du père ou de la mère.

De l'importance de la « position sociale »

Il s'avère que la position sociale des parents joue un rôle plus que déterminant en ce qui concerne le suivi scolaire des enfants. En effet si nos précédentes analyses nous ont permis d'identifier une plus grande possibilité des parents des milieux favorisés à intervenir sur la scolarisation de leurs enfants, il s'avère également que pour la quasi-totalité de nos hypothèses se dessine un phénomène de progression. Il est intéressant de remarquer que ce phénomène de gradient social selon les pratiques d'accompagnement scolaire se manifeste dans les analyses faites à partir du niveau de diplôme de la mère. Ici on retrouvera donc les mères possédant un diplôme de niveau Bac +5 ou plus en pôle supérieur, et les mères sans diplôme en pôle inférieur, ensuite du bas vers le haut, les mères possédant un certificat d'études ou le Brevet, puis les mères possédant un BEP ou un CAP, puis les mères diplômées du Baccalauréat, puis les diplômées de niveau Bac +1 à +2, puis les diplômées de niveau Bac +3 à +4, et enfin au summum de la hiérarchie, les mères diplômées de niveau Bac +5 ou plus.

Il en va de même avec la position économique paternelle : plus l'on monte dans les échelons des classes sociales, plus il y a des chances que les dispositifs d'accompagnement soit mis en place par les parents. Comme nous l'avons vu figure 1, les pourcentages d'étudiants ayant affirmé avoir bénéficié de cours particuliers, sont de 14% pour les enfants dont le père appartient à la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures, et de 7% pour les enfants d'ouvriers. Pour toutes nos analyses faites à partir de la position sociale du père, les deux pôles concernant la manifestation de chaque comportement ont toujours été formés par ces deux CSP. Nous pouvons toutefois remarquer un autre événement constant dans chacun de nos résultats, soit un phénomène de progression entre les classes intermédiaires. On trouvera donc, après les ouvriers, les employés, puis les professions

intermédiaires, et enfin les CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprises. En effet ces deux catégories socioprofessionnelles se retrouvent assez souvent à presque égalité. Cela peut s'expliquer par leur haut positionnement en détention de capital culturel pour les uns, et le haut positionnement en détention de capital économique pour les autres, ce qui crée un phénomène de complémentarité.

Au sein même du groupe « favorisés », il existe ainsi des nuances concernant la mise en place des dispositifs d'accompagnement scolaire des enfants, et ces nuances sont très fortement influencées par la position sociale des parents.

Positions différenciées du père et de la mère

Si notre travail nous a permis de mettre en avant l'importance de la position sociale des parents, il nous a permis également de faire apparaître une différenciation dans les apports du père et de la mère concernant les dispositifs scolaires. Les pères jouent un rôle plus important dans les apports nécessitant d'une mobilisation du capital économique, et les mères dans les apports relevant de la mobilisation du capital culturel. Prenons l'exemple de la fréquentation des musées. On voit clairement que le niveau de diplôme de la mère comme la CSP du père ont une influence significative sur le taux de fréquentation des musées par leurs enfants, mais cela à différents niveaux.

En effet pour les analyses faites à partir de la CSP du père l'écart est déjà très important, avec 56% d'enfants d'ouvriers affirmant n'aller jamais au musée, contre seulement 25% des enfants dont le père appartient à la catégorie des cadres, mais cet écart se creuse davantage lorsque l'on se penche sur les analyses faites à partir du niveau de diplôme de la mère, avec 68% des enfants dont la mère est sans diplôme qui affirment ne jamais aller au musée, et seulement 18% dont la mère est diplômée de niveau Bac +5 ou plus. On voit bien l'importance prééminente du niveau du diplôme de la mère dans la transmission de ses pratiques, et donc le plus fort apport de la mère en capital culturel aux enfants.

En revanche, si l'on se penche sur les résultats obtenus concernant la mise en place d'un dispositif de soutien par le biais de professeurs particuliers, l'on remarque que les écarts obtenus dans les analyses faites à partir du niveau de diplôme de la mère ne sont pas très conséquents, avec 13% des enfants dont la mère est diplômée de niveau Bac +5 ou plus qui affirment avoir bénéficié de cours particuliers au collège, et 12% pour les enfants dont la mère n'a pas de diplôme. Inversement si l'on se penche sur les résultats obtenus à partir de la CSP des pères les écarts deviennent beaucoup plus nets, avec 14% des enfants

dont le père appartient à la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures qui affirment avoir bénéficié de cours particuliers au collège, contre seulement 7% des enfants d'ouvriers. Ces deux exemples montrent que les différentes stratégies d'éducation identifiées ne nécessitent donc pas le même apport en terme de capitaux. De même, nous avons clairement vu apparaître une tendance dans les activités qui sont influencées par le capital culturel et celles influencées par le capital économique : les unes semblent davantage dépendre d'interventions éducatives directes (l'aide aux devoirs, l'accompagnement dans des activités culturelles...) et les autres d'apports plus indirects et financiers.

La réalisation de ce travail nous a permis de mettre en lumière un certain nombre de structures mises en place par les familles issues des milieux favorisés afin d'accompagner leurs enfants dans le parcours scolaire et leur permettre l'accès aux « bonnes conditions » afin d'atteindre la « culture légitime ». Ces structures éducatives peuvent toucher à différents aspects de l'éducation, comme les dispositifs de suivi, le choix d'orientation, ou encore les loisirs scolairement rentables. Nous avons entre autres mis en lumière une importance différenciée de la position sociale des parents, avec des effets de gradient social, ainsi apport différent de capitaux selon leur genre. Il serait intéressant d'étudier les variations dans le temps de ces structures éducatives et les parcours d'études auxquels elles amènent les bénéficiaires. En effet durant de nombreuses années l'on considérait les études littéraires comme les parcours dits « d'élite », or qu'en est-il avec la récente légitimation des sciences ? Quels parcours entreprennent les jeunes issus des « bonnes conditions » aujourd'hui ?

Bibliographie :

- BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Allez les filles !*, Seuil, Paris, 1992.
- BOURDIEU Pierre, *La Reproduction*, Sens commun, Editions de Minuit, Paris, 1970.
- CHERKAOUI, Mohammed, *Sociologie de l'éducation*, Presses universitaires de France, Paris, 2010.
- DUBET François, DURU-BELLAT Marie, *L'Hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique*, L'Épreuve des faits, Le Seuil, Paris, 2000
- GAVRAS, Julie (réalisatrice), *Les bonnes conditions*, Arte, 2018, 86 min.
- VAN ZANTEN, Agnès, *Choisir son école, stratégies familiales et médiations locales*. PUF, Paris, 2009.